



BULLETIN MUNICIPAL 2007



Champagné Saint-Hilaire

L'AVEUGLE NÉ - Vitrail de l'Eglise Saint-Gervais Saint-Protais.

LE MOT DU MAIRE

Je vous souhaite de tout cœur une bonne et heureuse année 2007, à vous et à vos proches parents et amis.

2006 est finie, c'est l'heure des bilans. Une année en demi-teinte à Champagné : une année marquée par le départ des médecins, la fermeture du bureau de poste les après-midi, la difficulté à garder des commerces de proximité.

Cependant il y a des points positifs : la population continue à augmenter, Champagné garde son attrait pour son habitat qu'il soit dans le bourg ou dans les villages.

C'est l'occasion pour moi de saluer les nouveaux habitants, venus s'installer pour rénover ou construire, amenant une dizaine d'enfants à l'école, dont l'effectif est passé de 89 à 99 élèves.

La création de micro-entreprises, commerce de vente de pain, un atelier couture et retouches, un nouvel électricien, etc. Il n'y a qu'à lire la page des artisans et bien sûr le groupe Doux avec l'abattoir de lapins et chevreaux qui emploie une cinquantaine de personnes.

Dans les projets depuis longtemps à l'étude et réalisés, la restructuration du centre bourg, la plantation de nombreux arbres (200 environ), le nettoyage du clocher, le projet d'un nouveau lotissement, l'assainissement de Fougeret. Mais la priorité reste la recherche d'un médecin généraliste.

Vous trouverez dans les pages suivantes plus de détails, sur toutes ces actions.

J'adresse aussi un grand merci aux bénévoles des associations pour leur énergie à promouvoir des activités, au personnel communal et à toute l'équipe municipale.

A tous je vous renouvelle mes meilleurs vœux,

Dans ce numéro :

Infos Pratiques	2 à 11
Vies communale et intercommunale	12 à 20
Associations	21 à 28
Calendrier des fêtes	29

TITRE DU BULLETIN

TITRE DE L'ARTICLE INTÉRIEUR

La longueur de cet article est comprise entre 150 et 200 mots.

Utilisé comme un outil de promotion, le bulletin présente l'avantage de pouvoir recourir aux textes provenant de communiqués de presse, d'études marketing ou de rapports.

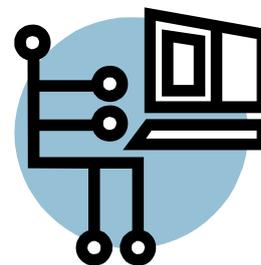
Le principal but de votre bulletin est de vendre votre produit ou service, et la clé de son succès réside dans son utilité aux lecteurs.

Vous pouvez rédiger vos propres articles, inclure un calendrier des événements prévus ou proposer une offre spéciale pour un nouveau produit.

N'hésitez pas à rechercher des articles ou des textes de remplissage sur le World Wide Web. Votre éventail de sujets peut être large, mais les articles doivent rester courts.

Le contenu de votre bulletin peut également être utilisé pour votre site Web. Micro-

soft Publisher vous offre un moyen simple de convertir votre bulletin en site Web. Une fois votre bulletin terminé, vous n'aurez plus qu'à le convertir en site Web et à le publier.



Légende accompagnant l'illustration.

« Pour attirer l'attention de vos lecteurs, insérez ici une phrase ou une citation intéressante tirée de l'article. »

TITRE DE L'ARTICLE INTÉRIEUR

La longueur de cet article est comprise entre 100 et 150 mots.

Votre bulletin peut traiter de sujets très divers, comme les dernières technologies et innovations dans votre secteur, la conjoncture économique et commerciale ou les prévisions concernant vos clients ou partenaires.

S'il s'agit d'un bulletin interne, vous pouvez parler des dernières procédures et amélio-

rations, ou fournir le chiffre d'affaires ou les bénéfices réalisés.

Une rubrique régulière peut être constituée par le conseil du mois, la critique d'un livre, une lettre du président ou l'éditorial. Vous pouvez également présenter les nouveaux employés, ou vos meilleurs clients ou partenaires.

TITRE DE L'ARTICLE INTÉRIEUR

La longueur de cet article est comprise entre 75 et 125 mots.

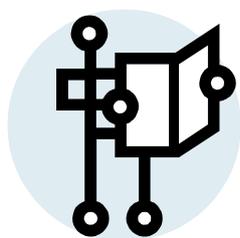
Le choix des photos et graphismes est un élément important de votre bulletin.

Réfléchissez à votre article et assurez-vous que l'illustration appuie ou souligne bien l'idée que vous voulez faire passer. Évitez les images hors contexte.

Microsoft Publisher contient des milliers d'images clipart

que vous pouvez choisir et importer dans votre bulletin. Plusieurs outils sont également à votre disposition pour tracer des formes et des symboles.

L'image que vous choisirez devra être placée près de l'article et accompagnée d'une légende.



Légende accompagnant l'illustration.

Artisans et Commerçants

Dénomination	Nom – prénom	
Infirmières	Berthe CHAIGNON et Mireille MATHIEU Emmanuelle TASTET	05.49.37.98.75 05.49.88.25.70
Masseur - kinésithérapeute	Sylvie MANEUF et Sandra DAMIEN	05.49.37.30.73
La Poste	Martine MERIGEAULT	05.49.37.30.92
Salon de Coiffure LONLI-LONLA	HEBRAS-CHOLET Hélène	05.49.52.28.70
Bar—Café des Sports	Gisèle LUCAS	05.49.37.30.51
Epicerie – Journaux – Tabac—Pain	Carole et Philippe BOUTRON	05.49.37.30.96
<u>Nouveau</u> Les Petits Pains de Marina	<u>Marina PROUTEAU</u>	05.49.41.30.17
Commerçants non sédentaires	Claude METOIS Bruno FAUSTIN-LEYBACH	05.49.37.20.14 06.86.84.58.32
Fleurs et légumes	Thierry FRETIER	05.49.37.32.52
Entretien espaces verts	Frédéric PAILLÉ	05.49.37.27.52
Architecte paysagiste	Atelier Samuel LANDREAU	05.49.18.24.40
Peintres en bâtiment	Jean-Michel PAILLET Philippe ROGEON	05.49.52.22.33 05.49.37.32.08
<u>Nouveau</u> Atelier de couture	<u>Armelle PAQUEREAU</u>	06.86.59.28.47
Plomberie - chauffage - couverture	Christian LEGRU	05.49.37.96.67
<u>Nouveau</u> Electricité	<u>Patrick VICO</u>	05.49.37.87.34
LOGIN-Entreprises : Conseil logistique, commerce de logiciels	Marc MICHEL	05.49.62.06.18
Mécanique - Garage - Station service	Jean CAIL	05.49.37.30.45
Magasin à la ferme	Vincent PECOT & Alex FRETIER	05.49.47.41.59
Coopérative des agriculteurs de Civray et Chives		05.49.37.98.72
Négociants en bestiaux	BONNET Frères Jean-François VUZE	05.49.37.31.99 05.49.37.31.21
Abattoir	SAS DOUX FRAIS	05.49.37.31.33
Ecurie Saint Hilaire	Entraînement - visites	05.49.37.33.72
Haras de Saint Hilaire		05.49.37.28.09
Travaux agricoles	S.A.R.L. La Combaudière (Philippe et Laurent GAGNAIRE)	05.49.37.30.23
Exploitant forestier - Négociant en bois	Frédéric DURIVAULT	05.49.37.98.73
GITES RURAUX	Le Bugé Bois Brault La Baudonnière Le Pontreau Moulin de Chaumes Gîte d'étape communal « Marguerite »	05.49.37.31.10 05.49.37.31.52 05.49.87.24.69 05.49.42.04.49 05.49.37.30.04 05.49.37.30.91

ETAT CIVIL

Naissances

Le 8 janvier 2006 : Martin PÉCOT — Le Bugé
 Le 10 mars 2006 : Xavier DEVONSHIRE — La Grande Grange
 Le 20 avril 2006 : Léa RAVEAU — 3 bis rue de la Carlière
 Le 5 juin 2006 : Léo MARTIN— La Groie
 Le 12 juin 2006 : Odile ROUSSEL — 3 rue Etienne Saby



Mariages

Le 6 décembre 2005 : Jean-Luc TASSIN et Séverine TEXIER
 Le 22 avril 2006 : Sylvain ROGEON et Malika BOUCHARÉB
 Le 17 juin 2006 : Marcel ROYAUX et Hélène EL CHOUEIRI
 Le 1er juillet 2006 : Bruno MOURACHOFF et Sonia ZENATTI
 Le 7 juillet 2006 : Sébastien PIERRE et Julie DESBRUÈRES
 Le 12 août 2006 : Olivier DESCHAMPS et Delphine VUZÉ
 Le 2 septembre 2006 : Emmanuel CAMUS et Valérie DUGUÉ



Décès

Le 21 février 2006 : Chantal GUILLAUD à Niort
 Le 4 mai 2006 : Mickaël DELAGE à Poitiers
 Le 10 octobre 2006 : Renée MILLET à Poitiers
 Le 17 novembre 2006 : Marcel NICOUILLAUD à Lusignan
 Le 24 décembre 2006 : Henri AUMOND à Poitiers



TARIFS DES SALLES

Grande salle

Tarif	Commune	Hors commune	Association	Association hors commune	Location vaisselle	Chauffage (du 1er nov. au 31 mars)
Repas	165 €	205 €	65 €	130 €	16 €	35 €
Mariage (du vendredi AM au dimanche matin)	225 €	260 €			16 €	40 €
Spectacles (loto, concours de belote, théâtre ...)			35 €			

Petite salle

Tarif	Commune	Hors commune	Association	Association hors commune
Vin d'honneur	41 €	67 €		67 €
Repas de famille	77 €	105 €	Gratuit	105 €
Repas de jeunes	41 €	Pas de location		

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

VOS PAPIERS D'IDENTITÉ

- Un justificatif de domicile,
- Copie intégrale d'acte de naissance (le livret de famille n'est plus valable)
- Deux photographies d'identité.

Pièces à fournir

La carte nationale d'identité sécurisée est valable 10 ans



DEMANDE DE PASSEPORT

- Les pièces à fournir sont les mêmes que celles pour la carte nationale d'identité.
- Un timbre fiscal de 60 € pour les adultes ou 30 € pour les mineurs de + 15 ans.
- A compter du 1er janvier 2007, les passeports seront gratuits pour les—15 ans.
Le passeport est valable 10 ans pour les adultes, 5 ans pour les enfants

LE RECENSEMENT DÈS L'ÂGE DE 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.



Le Bureau du Service National c'est aussi la gestion, jusqu'à l'âge de 50 ans,* des personnels qui ont servi sous les drapeaux ou qui ont été engagés. Pour obtenir un état signalétique des services, une vérification de services en vue de l'obtention de la carte du combattant, l'établissement de services aériens, une demande

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

de motif médical ...

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Courriel : bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr
Tél : 05.49.00.24.12
Fax : 05.49.00.24.50
Courrier : Bureau du service National de Poitiers
Quartier Aboville—B.P. 647
86023 POITIERS CEDEX

* (de 50 à 92 ans, prendre contact auprès du BCAAM)

CARTE GRISE

Les usagers désirant obtenir un certificat d'immatriculation (carte grise), doivent présenter, à l'appui de leur demande, un certain nombre de pièces dont **une pièce d'identité et un justificatif de domicile au nom du demandeur de la carte grise.**

Le domicile peut être justifié au choix par :

- un titre de propriété,
- un certificat d'imposition,
- une quittance de loyer, de gaz, d'électricité, de téléphone (y compris de téléphone portable),
- une attestation d'assurance de logement..

Cette liste n'est pas limitative. Toutefois, attention l'attestation d'assurance du véhicule n'est pas considérée comme une pièce justificative de domicile.

Un seul justificatif est nécessaire.

Pour les personnes habitant chez un particulier, l'ensemble des pièces suivantes est à produire :

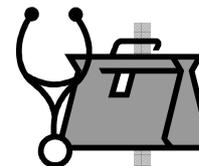
- un document fourni par l'hébergement attestant sur l'honneur la résidence du demandeur à son domicile,
- Une pièce d'identité et un justificatif de domicile de l'hébergeant,
- Un document officiel montrant la réalité de la résidence du demandeur au domicile de l'hébergeant (feuille d'imposition, carte de sécurité sociale, titre d'allocations familiales, document de l'ANPE ...).

Les enfants domiciliés chez leurs parents, fourniront :

- une pièces justificative de domicile des parents,
- le livret de famille des parents.



Besoin d'un médecin en dehors des heures d'ouverture de votre cabinet médical ?
05 49 38 50 50



Vous avez besoin d'un médecin le soir après 20 heures, en fin de semaine du samedi 13 heures au lundi 8 heures ou un jour férié ? **Composez le 05 49 38 50 50** : un médecin du centre de régulation vous écoutera, vous conseillera et vous mettra en relation, si nécessaire, avec le médecin généraliste de permanence qui vous recevra ensuite au centre de garde de votre secteur.

En cas d'urgence vitale, composez le 15. Le SAMU déclenchera une réponse immédiate et adaptée à votre situation en mobilisant selon le cas, les pompiers, le SAMU ou les ambulanciers. Pour permettre à l'équipe médicale du SAMU de rester disponible pour les urgences les plus lourdes, soyez prévoyants et organisez-vous pour prendre conseil ou consulter votre médecin traitant aux heures d'ouverture de son cabinet médical.

N° d'URGENCE

18 POMPIERS

15 SAMU

17 GENDARMERIE ou 05.49.59.31.16 n° de Gençay

Infirmières

Berthe **CHAIGNON** et Mireille **MATHIEU** 05.49.37.98.75

Emmanuelle **TASTET** 05.49.88.25.70

Ambulances Sud Vienne 05.49.87.00.35

Centre anti-poison de Bordeaux 05.56.96.40.80

C.L.I.C. du pays Civraisien



(Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique du Pays Civraisien)

Vous voulez une aide dans vos démarches administratives, vous souhaitez un renseignement sur une structure d'accueil, vous avez besoin d'une aide à domicile (téléalarme, courses, ménage...) ou d'une réponse à vos questions ... pour faciliter vos démarches, vous conseiller et vous orienter vers les différents services possibles.

Un Numéro : 06.76.72.30.42
Une personne : Mme BRUNE
Infirmière Coordinatrice



DOCUMENTS A CONSERVER

Toute la vie

Assurances de responsabilité :

Ne jetez jamais les contrats couvrant votre responsabilité notamment automobile, chef de famille, professionnel.

Santé :

Tout document relatif à un accident du travail ;
Certificats et carnets de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé.

Evénements familiaux :

Copies et extraits d'actes de naissance ;
Jugement d'adoption ;
Acte de reconnaissance ;
Livret de famille ;
Contrat de mariage ;
Documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou legs ;
Jugement prononçant le divorce ou la séparation de corps ;
Testament, documents relatifs aux successions.

Les diplômes

30 ANS

Quittances et pièces justificatives de paiement de toutes indemnités en réparation d'un dommage ;
Reconnaissance de dette civile ;
Factures de réparations diverses si c'est un artisan inscrit au registre des métiers ;
Et jusqu'à votre retraite : contrat de travail et lettres d'engagement ou de licenciement ;
Double ou reçu pour solde de tout compte ;
Certificats de travail, avis d'arrêt de travail en cas de maladie.

10 ANS

Factures d'électricité ;
Factures d'agent immobilier ;
Travaux : la commande, le contrat passé, la réception des travaux, les documents concernant les malfaçons ou dommages, les factures des entrepreneurs et architectes ;
Factures de réparations diverses si le réparateur est un commerçant inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ;
Règlement de copropriété, compte rendu de copropriété, correspondance avec le syndic, procès-verbaux des assemblées générales ;
Talons de chèques et relevés de comptes bancaires et postaux ;
Bordereaux de versement ou ordre de virement bancaires.

5 ANS

Quittances de loyers ;
Honoraires du notaire lors d'une acquisition immobilière ;
Justificatifs de paiement des cotisations de sécurité sociale et allocations familiales ;
Documents relatifs aux allocations chômage.

4 ANS

Assurances sur la vie et assurances décès :

Avis d'échéances et preuves de paiement des contrats bénéficiant de la réduction fiscale ;
Dossier en cas de règlement à votre profit du capital d'une assurance décès.

3 ANS

Justificatifs de paiement de la redevance de télévision ;
A compter de la date de votre déclaration de revenus ainsi que les justificatifs des réductions et déductions demandées dans vos déclarations, les avis d'imposition.

2 ANS

Assurances :

Quittances de cotisation et à défaut l'avis d'échéance émanant de votre assureur ainsi que la preuve du règlement ;
Double de votre lettre demandant la résiliation du contrat et l'accusé de réception ;
Correspondance avec votre assureur concernant le règlement d'un sinistre.

Factures :

Eau, téléphone ;
Taxes et frais relatifs à une vente notariale.

Santé :

Bordereaux de versements des allocations familiales et décompte de remboursement de la sécurité sociale ;
Justificatifs de paiement des frais et honoraires médicaux ;
Ordonnances.

1 AN

Certificat de ramonage.

Délai variable

Bail pendant toute la durée de la location et 5 ans après le départ du logement ;
Pendant toute la durée de la location : le constat de l'état du local et de l'immeuble, la surface corrigée, correspondance échangée avec le bailleur, contrat d'assurance, acte de cautionnement, contrat d'entretien du chauffage et des factures, contrat d'abonnement téléphonique, inventaire du mobilier en cas de location meublée ;
Au-delà de la location et jusqu'au remboursement du dépôt de garantie : l'état des lieux de garantie et ses modifications ;
Au-delà de la location et jusqu'à leur remboursement : les factures concernant les améliorations et les installations que vous avez faites pour améliorer l'habitat ;
Ordre de prélèvements automatiques bancaires pendant le temps de leur validité.

PLURISERVICES INTERIM

Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

Une équipe proche de vous pour une réponse rapide à vos besoins temporaires de main d'œuvre. PLURISERVICES-INTERIM intervient aussi sur votre COMMUNE puisque notre territoire d'intervention couvre les 5 cantons suivants :
AVAILLES – CHARROUX – CIVRAY – COUHE – GENCAY

PLURISERVICES-INTERIM ENTREPRISE DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION s'adresse plus particulièrement au secteur marchand :

➤ VOUS ETES :

➤ ENTREPRISES

➤ ARTISANS COMMERCANTS

➤ EXPLOITATION AGRICOLE ...

Elle propose des missions d'intérim pour les demandeurs d'emploi, agréés par l'ANPE. Les entreprises peuvent donc faire appel à nous lorsqu'elles sont à la recherche de main d'œuvre pour un besoin ponctuel : SURCROIT D'ACTIVITE, REMPLACEMENT POUR CONGES OU MALADIE...

Si vous êtes DEMANDEUR D'EMPLOI, venez vous inscrire auprès de nos PERMANENCES à :

- COUHE, au Lieu Ressource Emploi,
- GENCAY, au local de la Communauté de Communes,
- CHARROUX, à la Mairie sur rendez-vous,
- CIVRAY, à notre agence.

En 2007, participez vous aussi contre les méfaits du chômage.

PLURISERVICES INTERIM PARTICIPE AVEC VOUS A LA VIE ECONOMIQUE LOCALE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT VOUS POUVEZ PRENDRE CONTACT AU :
27 , place du Maréchal Leclerc - 86400 CIVRAY - ☎ 05 49 87 41 45 - ☎ 05 49 87 00 05
✉: pluriservices-interim@wanadoo.fr

Pluriservices SIRET n°342 990 249 00035 APE 745A Agréé par l'Etat
Pluriservices-Intérim SIRET N°424 258 887 00027 APE745B Agréé par l'Etat

PLURISERVICES

Association Intermédiaire

UNE STRUCTURE DE PROXIMITE POUR VOUS AIDER AU QUOTIDIEN

PLURISERVICES intervient aussi sur votre COMMUNE puisque notre territoire d'intervention

couvre les 5 cantons suivants :

AVAILLES – CHARROUX – CIVRAY – COUHE – GENCAY

PLURISERVICES, Association Intermédiaire existe depuis maintenant 18 ans et poursuit son activité dans le domaine du « **PRET DE MAIN D'ŒUVRE** ».

Elle intervient auprès des :

➤ **COLLECTIVITES LOCALES**

Aides ponctuelles auprès des employés communaux, et autres demandes.

➤ **PARTICULIERS**

*Pluriservices est agréé « **services aux personnes** ». Avec les emplois familiaux (ménage, jardinage) vous bénéficiez d'une **réduction d'impôts de 50%***

➤ **ASSOCIATIONS**

*Si vous disposez de l'**APA**, nous pouvons vous proposer **nos services pour les groupes 3 et 4***

Nous pouvons vous aider dans différents domaines :

- Ménage, repassage, couture, cuisine, aide aux courses
- Garde d'enfants, soutien scolaire
- Jardinage et entretien d'espaces verts
- Travaux de bricolage (maçonnerie – menuiserie – peinture-placo etc.)

*Pluriservices reçoit les règlements **CESU** (chèque emploi-service universel) délivrés par les Comités d'Entreprises ou les Entreprises*

NOUS FAIRE APPEL EST POUR VOUS UNE SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE :

- **Pluriservices est l'employeur**
- **Nous recrutons la personne compétente**
- **Nous effectuons toutes les démarches administratives (déclarations, factures, cotisations ...).**

Si vous êtes DEMANDEUR D'EMPLOI, venez vous inscrire auprès de nos PERMANENCES à :

- COUHE, au Lieu Ressource Emploi,
- GENCAY, au local de la Communauté de Communes,
- CHARROUX, à la Mairie sur rendez-vous,
- CIVRAY, à notre agence.

Nos remerciements à l'ensemble des collectivités qui soutiennent notre action.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT VOUS POUVEZ PRENDRE CONTACT AU :

27 , place du Maréchal Leclerc - 86400 CIVRAY - ☎ 05 49 87 41 45 - ☎ 05 49 87 00 05

✉: pluricivray@wanadoo.fr

Pluriservices SIRET n°342 990 249 00035 APE 745A Agréé par l'Etat
Pluriservices-Intérim SIRET N°424 258 887 00027 APE745B Agréé par l'Etat

LES RESTOS DU CŒUR

La campagne 2006/2007 des Restos du Cœur a commencé à Gençay le 4 décembre 2006, comme dans toute la France.

Elle prend le relais de la banque alimentaire qui œuvre depuis le mois d'avril.

Outre l'aide en nourriture qu'ils apportent chaque semaine, les restos du cœur constituent un lieu chaleureux, accueillant et discret où l'on peut, autour d'un café ou d'un chocolat chaud, échanger des propos, retrouver une écoute et de la chaleur humaine, trouver des raisons d'espérer.

Tous ceux qui éprouvent le besoin de faire appel aux Restos de Coluche sont invités à venir inscrire à

L'ancienne mairie de Gençay le matin entre 9h30 et 12 h00

Munis des documents précisant leur identité, leurs ressources et leurs dépenses :

- Livret de famille, carte d'identité, titre de séjour ou récépissé de demande
- Attestation de sécurité sociale ou CMU
- Les 3 derniers bulletins de paie ou indemnités journalières
- Justificatifs de retraite, de pension
- Bordereau ASSEDIC
- Bordereau CAF ou MSA
- Allocations de RMI de moins de 4 mois
- Bourses étudiants
- Décompte de surendettement
- Quittance de loyer
- Avis d'imposition année 2005
- Certificats de scolarité.

VIENNE HABITAT

DES SUBVENTIONS ADAPTEES, COMMENT LES OBTENIR ?

Quel montant de subvention ?

- Le montant de la subvention ANAH est calculé en appliquant à la dépense subventionnable, éventuellement plafonnée, **un taux exprimé en pourcentage. Ce taux est variable selon les types d'intervention : le taux maximum est compris entre 20 et 70 %.**
- La dépense subventionnable est calculée hors taxes : elle résulte des devis d'entreprises mais aussi, éventuellement, du devis d'honoraires de maîtrise d'œuvre ainsi que du coût des études techniques préalables.
- Les plafonds de dépenses subventionnables sont fixés en fonction du nombre et de la surface des logements subventionnables appartenant au propriétaire bailleur. Les plafonds de dépenses subventionnables sont forfaitaires pour les logements des propriétaires occupants.
- Les demandes de subventions ne sont recevables que si le montant de la dépense subventionnable atteint **1500 € au minimum par dossier sauf dérogations prévues.**

Les engagements du propriétaire

- **Louer**, ou continuer à louer, le logement à titre de résidence principale **pendant 9 ans** au moins.
- **Occuper le logement à titre de résidence principale** pour les propriétaires occupants pendant 9 ans au moins.
- **Ne pas commencer les travaux** avant d'en avoir reçu l'autorisation écrite de l'ANAH.
- Faire réaliser les travaux conformément au projet présenté, **par des professionnels** et dans le délai de 3 ans suivant la date de la décision de subvention.
- Ne pas louer au nu-propriétaire, à l'un des indivisaires ou à l'un des associés d'une société civile immobilière propriétaire.
- Dans le cas de subvention majorée, des **engagements complémentaires** peuvent être demandés.

Les propriétaires occupants bénéficient ...

- D'une liste de travaux subventionnables identiques à celle des propriétaires bailleurs,
- De plafonds de travaux subventionnables d'un montant de 11000 à 26000 € selon les cas.
- De taux de subventions variant de 20 à 70 % selon les types d'intervention.

ENVIRONNEMENT

Incinérations des végétaux coupés

Pour application de l'Arrêté préfectoral n°2000-PC-23 en date du 21 juillet 2000

- En période à risque important ⁽¹⁾, les incinérations sont INTERDITES.

Dans les autres cas, les incinérations sont possibles SANS DEMANDE D'AUTORISATION après s'être assuré, le cas échéant, que les conditions ⁽²⁾ sont réunies.

⁽¹⁾ **Période à risque important :**

Période correspondant à la période où l'indice feu météo (IFM) ⁽³⁾ est supérieur ou égal à 13.



⁽²⁾ **Conditions :**

- ☞ Pas de vent établi supérieur à 20 km/h (les branches ne sont pas agitées) ;
- ☞ Les foyers ne doivent pas se trouver à l'aplomb des arbres ;
- ☞ Il doit exister à proximité du foyer une prise d'arrosage ou une réserve d'eau de 200 litres au moins reliée à un dispositif d'arrosage permettant de mettre l'eau sous pression ;
- ☞ Les entassements végétaux à incinérer ne doivent pas dépasser 1.5 mètres de diamètre et 1 mètre de hauteur. Si plusieurs tas sont allumés simultanément, il doivent être séparés d'une distance minimale de 3 mètres et être cantonnés dans un rayon de 10 mètres ;
- ☞ Un espace de 5 mètres autour de chaque entassement doit être démuné de toute végétation arbustive ou ligneuse ;
- ☞ les foyers seront allumés après le lever du soleil et éteints le même jour avant 10h00 du matin (heure solaire) ;
- ☞ Les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin de journée, le recouvrement par de la terre est interdit.

⁽³⁾ **Indice Feu Météo (IFM) :**

Suite aux évolutions rapides des indices, veuillez consulter le serveur vocal au **05.49.55.69.90**

Les rivières

Article SMCS (déc.-06)

Le Syndicat Mixte du Clain Sud entretient les rivières depuis 6 ans sur le Clain amont de Pressac à Voulon et sur ces affluents les plus importants. Cette année, environ 37 km de rivière ont fait l'objet d'un entretien ou d'une restauration.

Les principaux cours d'eau concernés sont le Clain du bourg de Château Garnier à Sommières, le Clain de Champagné à Anché, et le Préhobe . A noter aussi les interventions sur la Dive, la Bouleure et sur des tronçons dans les autres communes.



Peupliers tombés à Guidome (Sommières, juillet 2006)

Le Syndicat remplit aussi sa mission d'employeur en titularisant un agent après 5 ans en emploi jeune. De plus, un contrat emploi tremplin a été signé avec la région pour le poste de technicien.

Deux 2cv que nous avons retiré dans le Préhobe (Pressac, novembre 2006)



L'année prochaine devrait débiter le Contrat de Restauration Entretien (CRE) avec des interventions sur le Clain en aval de Pressac vers St Martin. A Anché, une frayère à brochet doit s'agrandir pour compenser des remblais en lit

majeur. Fort du travail réalisé et prévoyant sur les contrats à venir nous poursuivons les actions menées sur les autres communes en fonction des besoins. Bien entendu, l'équipe du Syndicat reste à votre disposition et vous trouverez des informations complémentaires sur le nouveau site internet du Syndicat (adresse :

<http://home.tele2.fr/smc3>).



TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

14 janvier 2006 :

- Nouveau tarif de location des chaises.
- Nouveaux tarifs des concessions de cimetière.
- Nouveau montant du bon naissance.

16 février 2006 :

- Adhésion de communes au SIVEER—Retrait de commune au SIVEER .
- Achat d'une rotobroyeuse.
- Augmentation des loyers communaux.

2 mars 2006 :

- Création d'un poste d'agent administratif qualifié.
- Demande de prêt de 90.000 € auprès de DEXIA pour la restructuration du centre bourg et travaux de l'église.
- Résultat de la consultation des entreprises pour le dossier de restructuration du centre bourg.
- Choix de la signalétique Centre bourg.
- Contrat de location de la base de loisirs pour un enduro pêche.

30 mars 2006 :

- Approbation des comptes de gestion 2005.
- Approbation des comptes administratifs 2005.
- Suppression du budget Caisse des écoles
- Nouveaux tarifs assainissement 2006.
- Affectation de résultat d'exploitation des BP 2005

27 avril 2006 :

- Demande de levée des articles L 111.1.2 et L 421.5 du Code de l'urbanisme pour un terrain situé route de Vivonne.
- Résultats des offres pour l'étude d'impact environnemental pour assainissement de la Grande Grange et Limes.
- Consultation des entreprises pour tests d'étanchéité et passage de la caméra suite aux travaux d'assainissement du village de Fougeret-Bois vert.
- Vote des subventions 2006.
- Levée d'alignement pour une parcelle située rue du Presbytère.
- Projet de nouveaux statuts SIMER.

1er juin 2006 :

- Démarche de prévention des risques professionnels et création de la fonction d'Agent Chargé de la Mise en Ouvre des règles d'hygiène et de sécurité du travail (A.C.M.O.).
- Adhésion de nouvelles communes au SIVEER.
- Levée de la règle de constructibilité limitée pour une parcelle située route de Vivonne.
- Proposition de rachat d'une concession dans le cimetière communal.

29 juin 2006 :

- Création d'un poste d'agent technique principal.
- Augmentation des horaires hebdomadaires de travail de 4 agents.
- Projet d'implantation d'un circuit intitulé « Les Chemins de la Liberté autour de Civray ».
- Demande de prêt de 70 000 € auprès du Crédit Agricole pour les travaux d'assainissement à Fougeret-Bois Vert.
- Participation des propriétaires pour voie nouvelle et réseaux (loi SRU).

10 août 2006 :

- Délégation au SIVEER du contrôle des assainissements individuels (réalisation en 2007).
- Tarif spécial de la location du gîte de séjour pour Noël et Jour de l'an 2007-2008.

28 septembre 2006 :

- Opposition du Conseil Municipal à la fermeture de l'Agence Postale un après midi supplémentaire par semaine.
- Fin des travaux au lotissement Charenton.
- Ratification des contrats de maintenance avec BAZAUD ILLUMINATIONS (décorations de Noël), SOCOTEC (vérification d'équipements sportifs), VERITAS (vérification des installations électriques), AMBOILE CHIMIE (dératissage).
- Demande de reproduction d'un vitrail de l'église Saint-Gervais et Saint-Prottais pour parution dans une revue.
- Modification des statuts du SIEEDV.
- Prolongation de délai des travaux du centre bourg.

9 novembre 2006 :

- Contrat assurances statutaires CNP.
- Projet d'achat de terrain en vue de lotir.
- Nouveaux tarifs de location des salles des fêtes.
- Demandes de subvention exceptionnelle.
- Nouveau tarif pour les instituteurs de la cantine scolaire à partir du 1/01/2007.
- Renouvellement de la convention d'assistance technique de l'Etat pour la Solidarité et l'Aménagement du Territoire (ATESAT).
- Concours du receveur municipal — Attribution d'indemnité.
- Indemnité d'Administration et de Technicité.
- Augmentation du tarif des concessions de cimetière.
- Récupération de frais sur bâtiments communaux.
- Nouveaux tarifs de location du gîte d'étape.
- Convention pour entretien des extincteurs.
- Déplacement de l'abri bus au bout du terrain de pétanque..

14 décembre 2006 :

- Dissolution du Syndicat Intercommunal de Voirie du Canton de Gençay
- Aménagement du centre bourg : avenant.
- Approbation de l'avant-projet d'assainissement des hameaux de Limes et la Grande Grange.
- Convention entre la société Revitalis et la commune pour la recherche d'un médecin.



ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNE SAINT-HILAIRE

Dans le souci d'améliorer la qualité de l'eau distribuée sur le territoire des communes rattachées au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de ROMAGNE regroupant les communes de CHAMPAGNE SAINT-HILAIRE, SOMMIERES DU CLAIN et ROMAGNE, le S.I.V.E.E.R., Syndicat des Eaux de la Vienne, a mis en service un nouveau captage en Septembre 2006 situé au lieu-dit « Le Pâtural des Chiens » Commune de CHAMPAGNE SAINT-HILAIRE.

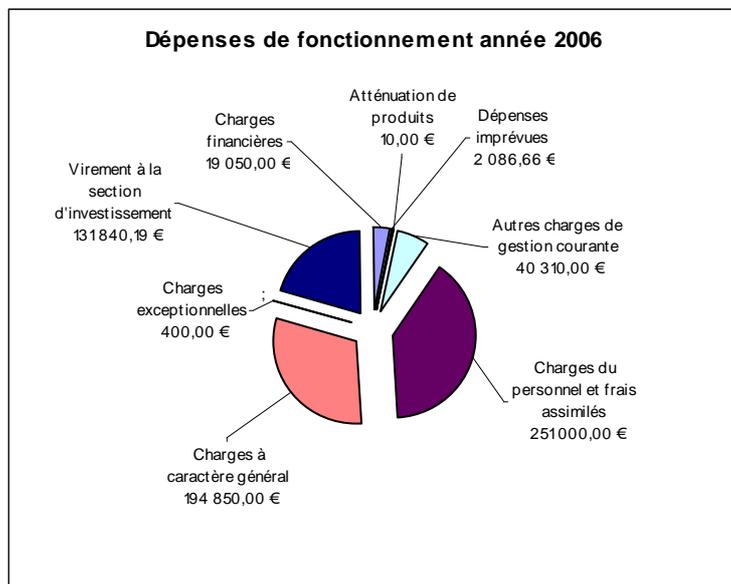
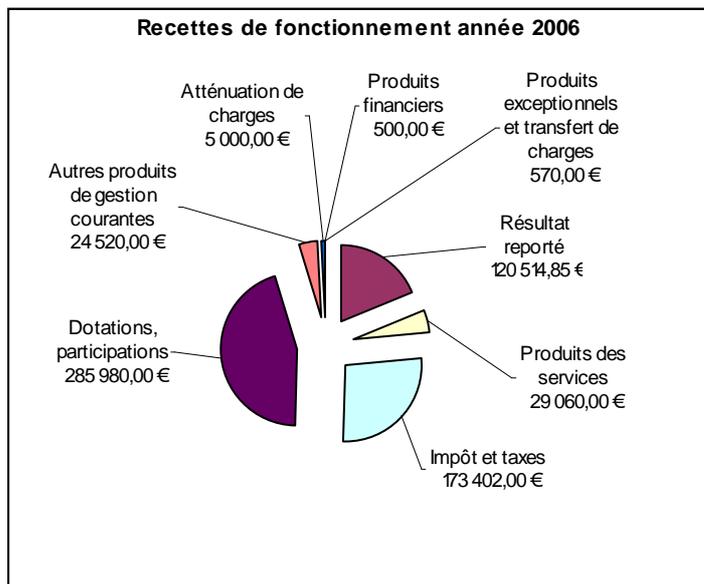
Aujourd'hui, ce nouveau captage assure environ 80 % des besoins en eau du Syndicat, les 20 % restants proviennent du captage de La Millière situé sur la commune de ROMAGNE.

La teneur en nitrates de l'eau distribuée, après mélange des deux ressources au niveau des réservoirs de Bretagne est voisine de 30 mg/litre pour une norme de 50 mg/litre. On constate ainsi une nette amélioration de la qualité de l'eau distribuée.

Gilbert BEAULIEU
Hydrogéologue au SIVEER

BUDGET PREVISIONNEL 2006 COMMUNE

Fonctionnement



Investissement

DEPENSES	
Remboursement d'emprunts	55 743,00 €
Dépenses d'investissement	136 204,19 €
TOTAL	191 947,19 €

RECETTES	
Fonds de compensation TVA	8 900,00 €
Emprunt à réaliser	20 000,00 €
Subventions	31 207,00 €
Autofinancement	131 840,19 €
TOTAL	191 947,19 €

DETAIL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

INTITULE	RESTE A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE	TOTAL
Restructuration centre bourg	229 241,74 €		229 241,74 €
Réserve foncière	5 462,00 €		5 462,00 €
Travaux église phase 2	46 650,00 €		46 650,00 €
Sur les Pas d' André Léo	11 930,45 €	3 000,00 €	14 930,45 €
Espace multi-activités	20 700,00 €		20 700,00 €
Eglise phase 3	14 900,00 €		149 000,00 €
Achat rotobroyeuse		9 604,19 €	9 604,19 €
Voirie communale		25 000,00 €	25 000,00 €
Espace médical		45 000,00 €	45 000,00 €
Aménagement de la Poste		25 000,00 €	25 000,00 €
Agrandissement cimetière		10 000,00 €	10 000,00 €
Travaux bureau de la Mairie		12 000,00 €	12 000,00 €
Bornes pour sécurité incendie		6 600,00 €	6 600,00 €
	328 884,19 €	136 204,19 €	465 088,38 €

VOIRIE 2006

Les travaux se sont longtemps faits attendre !! En effet, les entreprises ont accumulé beaucoup de retard en 2005 et n'ont pu honorer leurs engagements mais grâce aux bonnes conditions climatiques du printemps, nous avons pu repartir sur de bonnes bases et respecter les délais. Avec l'aide de l'enveloppe financière de la C.C.P.G., l'entreprise Jean Iribarren de Joussé a pu réparer les routes de Pied Baugé, du Battu, de la Gaudière, la route de Marnay et la rue de la Carlière, et a réalisé des patas route de la Fontenille. Tous ces travaux se sont réalisés parfaitement et ont permis que la course cycliste de la Saint-Gervais se déroule sans incident.

De plus, nos employés communaux sont intervenus régulièrement afin de corriger les faiblesses passagères du réseau. De nombreuses buses ont été remplacées, plusieurs fossés recreusés et les trous les plus importants ont été comblés de cailloux..

A côté de ces entretiens courants, l'empierrement de la plate-forme communale et les plantations qui l'entourent ont permis d'organiser un lieu de collecte de déchets en collaboration avec la Communauté de communes. Vous trouverez la description de ce site

dans l'article de Jacques Dion . Nous vous rappelons que votre civisme et le respect des consignes sont indispensables à son bon fonctionnement.

Parmi nos programmes d'investissement, une plate-forme de jeux a été réalisée à côté du court de tennis avec un mini terrain de basket et un autre de football (en cours d'aménagement pour l'école).

Enfin, la restructuration du centre bourg, les chemins de randonnées et les diverses opérations de fleurissement ou de nettoyage finissent par porter leurs fruits et contribuent à l'embellissement de notre commune au quotidien.

Pour 2007, plusieurs travaux d'entretien et d'assainissement sont déjà prévus (voir article de Jacques Dion).

Merci à nos agents pour leur participation active au bon déroulement de ces travaux.

Enfin, nous vous présentons toutes nos excuses pour les désagréments causés par les travaux de restructuration du centre bourg.

Olivier PIN

ASSAINISSEMENT

Individuel ou collectif et sa mise en conformité : Où en sommes nous aujourd'hui ?

La commune de Champagné St Hilaire compte actuellement 512 logements habités répartis comme suit : 374 résidences principales et 138 résidences secondaires : 266 sont raccordés au réseau d'assainissement collectif et 246 sont censés posséder un assainissement individuel. Le conseil municipal en date du 10/08/06 a décidé de faire réaliser le contrôle des assainissements individuels en 2007. Le SIVEER a été chargé de cette opération qui représente 250 installations à vérifier. Le montant de ce contrôle (40€) par logement sera pris en charge par la Commune. Les mises aux normes éventuelles après contrôle restent à la charge de chaque propriétaire. Les personnes concernées recevront un courrier et une réunion sera programmée pour expliquer le pourquoi et le comment de cette opération.

En 2006, les travaux prévus sur les villages de Bois Vert et Fougeret ont été réalisés conformément au projet initial. Ceux-ci ont permis de renvoyer sur la station d'épuration le traitement de 17 maisons déjà raccordées (ancien traitement non conforme) et de

réaliser 14 branchements neufs. Coût de l'opération : 184 138 €, soit subvention Agence de l'Eau 16 200 € subvention Conseil Général 94 000 €, auto financement : 3 938 €, Emprunt : 70 000 €.

Pour 2007, les dossiers concernant les villages de Limes et la Grande Grange sont techniquement arrêtés et le conseil municipal en date du 14 décembre 2006 a donné son accord. Ces derniers ont été envoyés auprès des financeurs : Conseil Général et Agence de L'Eau pour accord de subventions. Pour le village de Limes, le projet retenu consiste à collecter les eaux usées par un nouveau réseau et de les renvoyer sur le réseau du Bourg par un poste de relèvement (coût estimé de l'opération : 151 000 €) Pour le village de La Grande Grange, le traitement se fera par l'intermédiaire d'un lagunage naturel composé de trois bassins (Coût estimé de l'opération : 114 000 €). Sauf problèmes d'importance concernant le financement, ces deux dossiers pourraient être réalisés fin 2007, début 2008.

Jacques DION

LE CENTRE BOURG

Les travaux sont terminés mis à part une marche du parvis de l'église qui sera posée dès que possible.

Beaucoup d'habitants de Champagné se sont émus et étonnés de voir le centre bourg ainsi bouleversé. Pourtant le plan définitif des travaux, adopté par le conseil municipal en septembre 2005, est paru dans le bulletin municipal 2006 (voir plans avant et après travaux).

Aujourd'hui la place du 13 août 1944 a été agrandie et replantée de tilleuls, la place André Léo a disparu pour faciliter l'arrivée route de Sommières (évitant ainsi l'implantation d'un rond point trop onéreux et occupant trop d'espace), des érables ont été plantés place de la Mairie, la rue et le parvis de l'église ont « rajeuni » mettant en valeur l'architecture des bâtiments. Au total, ce sont 22 arbres qui ont été plantés en remplacement des 17 arrachés.

Des travaux supplémentaires ont été effectués, comme les trottoirs route de Sommières et rue Etienne Saby, trois arrivées d'eau sur la place du 13 août, une bouche anti-odeur rue de l'Eglise, ce qui a augmenté nos dépenses par rapport au marché initial mais sans pour autant dépassé notre budget prévisionnel.

Sur une enveloppe de 192 000 € HT de dépenses, il a été réglé à ce jour 175 243,10 €, se décomposant comme suit :

Travaux effectués par la société ARLAUD	169 410,75 € HT
Mission coordination	1 841,83 € HT
Parution dans les journaux	720,00 € HT
Signalétique	1 389,01 € HT
Pose	1 250,00 € HT
SIVEER	631,51 € HT

Il reste à régler les honoraires de la DDE et une petite facture de l'entreprise ARLAUD avec un plan de financement prévisionnel (HT) de ces travaux :

Emprunt	70 000 €
Subvention du Conseil Général	72 000 € (48 000 € +24 000 €)
Subvention Leader+	11 000 €
Subvention Région Poitou Charentes	20 000 €
Autofinancement	19 000 €

Je sais bien, pour l'avoir souvent entendu, « oui mais ce qui nous préoccupe c'est le départ des médecins ». Je réponds que ces deux affaires n'ont pas d'effets contradictoires. La restructuration du centre bourg, à l'étude depuis plusieurs années, a été approuvée par le conseil municipal, ce projet a donc été budgété et subventionné. Ne pas faire les travaux ne changeait rien aux difficultés de retrouver un médecin. Ce sont deux problématiques totalement différentes. La recherche d'un professionnel de santé reste une préoccupation de la municipalité.

Je ne peux pas terminer cet article sans avoir une pensée pour Monsieur Pascal ARLAUD, patron de la société qui a réalisé les travaux du centre bourg cet été, et disparu tragiquement en décembre 2006, ainsi que pour les ouvriers de cette entreprise inquiets pour leur avenir.

Françoise PASQUAY

LE CIMETIERE

Le cimetière, rue Etienne Saby, va bientôt être complet, 900 tombes environ y sont érigées. Il reste quelques places disponibles, tous les cinq ans nous effectuons une reprise de tombes abandonnées balisées par un panneau explicatif. Certaines personnes, lors d'un passage, nous indiquent alors qu'ils souhaitent conserver ces tombes, ce que nous acceptons bien sûr, nous leur demandons simplement d'entretenir au mieux ces lieux. Aujourd'hui nous trouvons dans une situation de saturation et nous envisageons d'implanter un nouveau cimetière.

Ce projet nous permettra d'y créer un columbarium, au vu du nombre croissant des incinérations. Il nous reste à trouver le lieu d'implantation pour lequel certaines règles sont à respecter.

Claude FILLON

Nota : Des randonneuses ont découvert la présence d'une stèle, cachée sous des ronces et située au carrefour des routes de Marnay et de la Fontenille. Malheureusement, nous ne savons rien de cette stèle et nous faisons appel à quiconque pourra nous donner des renseignements à ce sujet. Par avance merci..

LE SERVICE MEDICAL

Aujourd'hui, il n'y a plus de médecins à Champagné Saint-Hilaire, ce que chacun déplore.

Malgré tous nos efforts (les contacts personnels avec des médecins, les courriers et entretiens avec l'ordre des Médecins, les avis de recherche après de la faculté de médecine), nous n'avons pas trouvé de candidats à l'installation.

Je voudrais retracer l'historique du dossier de l'espace médical tel qu'il a été envisagé à l'origine :

En septembre 2003, la question est évoquée pour la première fois.

En novembre 2003, une première réflexion est menée avec les infirmières et l'ambulancière. A ce stade, les médecins ne sont pas associés à ce projet puisqu'ils ont leur propre cabinet. Après proposition, le cabinet des médecins est intégré à ce projet complexe.

Avec accord de la communauté de communes qui nous apporte son soutien financier et technique, un premier permis de construire est déposé et qui sera suivi d'un autre avant-projet moins onéreux.

Les demandes de subventions sont adressées aux différents partenaires financiers : la région Poitou Charentes pour un montant de 20 000 €, le syndicat mixte du pays civraisien pour 18 750 €, le conseil général pour 20 000 € et un autofinancement de la communauté de communes pour 16 660 €.

Le conseil général nous répond négativement puisqu'il n'a pas la compétence pour les installations médicales.

Le pays civraisien accorde son soutien financier.

Il reste à attendre la réponse de la région Poitou Charentes qui tarde quelque peu. Nous avons été à de nombreuses reprises en contact avec Monsieur Georges STUPAR, notre référent, qui espère un déblocage prochain du dossier. Or sans les subventions, il devient périlleux de mener à bien cette affaire.

Entre temps, la kinésithérapeute qui a un besoin urgent de place, achète le terrain rue Etienne Saby pour y implanter son futur cabinet.

A ce stade, le conseil municipal est découragé et décide d'abandonner le projet d'espace médical. Ce fut une décision difficile à prendre mais notre dossier était bloqué. La communauté de communes s'engage à régler les honoraires de l'architecte qui a conçu les plans de cet ensemble.

Désormais, les médecins sont partis et la municipalité tente toujours de trouver un médecin par l'intermédiaire d'un organisme qui a pour mission d'installer des professionnels de santé en milieu rural. Recruter un médecin ne s'improvise pas à la légère.

Lors du conseil municipal du 14 décembre 2006, une délibération a été prise à l'unanimité pour confier à ce bureau d'études « REVITALIS » la recherche d'un médecin qui sera probablement de nationalité étrangère. Le montant de cette mission s'élève à 7 000 € HT.

Le logement de la Poste est vacant et très bien situé, les deux pièces du rez de chaussée ainsi que le garage peuvent convenir pour être aménagés en cabinet médical.

Cette affaire a entraîné bien des ressentiments de part et d'autre, et il convient de remarquer que de nombreuses communes rurales sont confrontées à ce problème car de plus en plus de médecins ne souhaitent plus s'implanter à la campagne.

Aujourd'hui, nous nous battons pour faire évoluer favorablement ce projet et vous demandons de réserver le meilleur accueil au médecin qui viendra exercer à Champagné.

Françoise PASQUAY

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE SIMPLIFIEE DE CHAMPAGNE ST-HILAIRE

(Route de la Grande Grange - derrière le stade)

LE VENDREDI 5 JANVIER A PARTIR DE 9h00

CONSIGNES ET REGLEMENT

Accessibilité : La déchetterie simplifiée n'est ouverte que pour les habitants de la Commune de Champagné St-Hilaire

Jours et heures d'ouverture : La déchetterie simplifiée sera ouverte les Lundis et Vendredis de 9h00 à 16h00, sauf si jours fériés

Déchets autorisés :

- Ferrailles,
- Tout-Venant
- Gros Cartons d'Emballages
- Gravats
- Déchets Verts

Des cases identifiées sont à votre disposition pour le tri des différents déchets.

Merci de suivre les indications afin de respecter le travail des personnes chargées de l'entretien du site

Déchets interdits :

- Les Ordures Ménagères. Elles sont collectées les mercredis.
- Les Emballages Légers (sacs jaunes), collectés 1 jeudi sur 2.
- Les Verres et Papiers Journaux. Les différentes bornes sont toujours à votre disposition aux mêmes lieux (face au cimetière, salle des fêtes, les Renardières).
- Touts déchets non indiqués sur les cases.

La Communauté de Communes du pays Gencéen ou la Mairie de Champagné Saint-Hilaire se réservent le droit de fermer l'accès du site aux usagers, si l'ensemble des consignes n'est pas respecté.

Informations — Renseignements : Mairie 05.49.37.30.91

Communauté de Communes : 05.49.36.05.45

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La communauté de communes du Pays Gencéen a été créée en automne 1997 avec pour compétences obligatoires, le développement économique et l'aménagement du territoire.

Depuis 10 ans que la communauté fonctionne, elle a bien rempli son rôle de « développeur » et d'accompagnateur des entreprises et des services. La création de zones artisanales participe à ce développement malgré quelques échecs.

A ces compétences obligatoires se sont ajoutées des compétences facultatives et optionnelles, l'organisation des déchetteries et la collecte des ordures ménagères.

La communauté aide à l'entretien de la voirie des communes par un fonds de concours financier, elle a aussi en charge le ramassage scolaire des élèves du primaire, elle attribue une dotation à chaque classe et paie les fournitures scolaires. Elle apporte aussi son soutien au fonctionnement de la petite enfance et a créé l'école de musique.

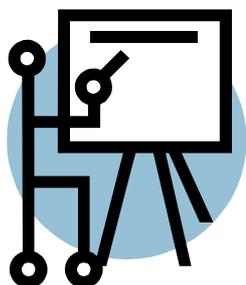
Le projet le plus ambitieux actuellement est la rénovation et l'agrandissement du centre culturel à Gençay.

Enfin à Magné, la communauté de communes est toujours propriétaire du parc de la Belle, celui-ci a fait l'objet d'une délégation de service public avec une convention d'occupation à titre onéreux, attribué à M. Legrelle, directeur de la Vallée des Singes à Romagne.

Le Parc de la Belle est ouvert au public pour des visites pendant la belle saison.

Françoise PASQUAY

TITRE DE L'ARTICLE INTÉRIEUR



Légende accompagnant l'illustration.

La longueur de cet article est comprise entre 150 et 200 mots.

Utilisé comme un outil de promotion, le bulletin présente l'avantage de pouvoir recourir aux textes provenant de communiqués de presse, d'études marketing ou de rapports.

Le principal but de votre bulletin est de vendre votre produit ou service, et la clé de son succès réside dans son utilité aux lecteurs.

Vous pouvez rédiger vos propres articles, inclure un calendrier des événements prévus ou proposer une offre spéciale pour un nouveau produit.

N'hésitez pas à rechercher des articles ou des textes de remplissage sur le World Wide Web. Votre éventail de sujets peut être large, mais les articles doivent rester courts.

Le contenu de votre bulletin peut également être utilisé pour votre site Web. Micro-

soft Publisher vous offre un moyen simple de convertir votre bulletin en site Web. Une fois votre bulletin terminé, vous n'aurez plus qu'à le convertir en site Web et à le publier.

TITRE DE L'ARTICLE INTÉRIEUR

La longueur de cet article est comprise entre 100 et 150 mots.

Votre bulletin peut traiter de sujets très divers, comme les dernières technologies et innovations dans votre secteur, la conjoncture économique et commerciale ou les prévisions concernant vos clients ou partenaires.

S'il s'agit d'un bulletin interne, vous pouvez parler des dernières procédures et amélio-

rations, ou fournir le chiffre d'affaires ou les bénéfices réalisés.

Une rubrique régulière peut être constituée par le conseil du mois, la critique d'un livre, une lettre du président ou l'éditorial. Vous pouvez également présenter les nouveaux employés, ou vos meilleurs clients ou partenaires.

« Pour attirer l'attention de vos lecteurs, insérez ici une phrase ou une citation intéressante tirée de l'article. »

TITRE DE L'ARTICLE INTÉRIEUR

La longueur de cet article est comprise entre 75 et 125 mots.

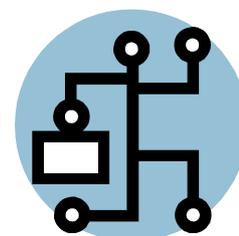
Le choix des photos et graphismes est un élément important de votre bulletin.

Réfléchissez à votre article et assurez-vous que l'illustration appuie ou souligne bien l'idée que vous voulez faire passer. Évitez les images hors contexte.

Microsoft Publisher contient des milliers d'images clipart

que vous pouvez choisir et importer dans votre bulletin. Plusieurs outils sont également à votre disposition pour tracer des formes et des symboles.

L'image que vous choisirez devra être placée près de l'article et accompagnée d'une légende.



Légende accompagnant l'illustration.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Françoise PASQUAY Maire

Olivier PIN 1^{er} adjoint

Claude FILLON 2^{ème} adjoint

Jacques DION 3^{ème} adjoint

Les conseillers

Yves DUGUE Anne-Gabrielle VUZE

Michel MINGOT Irène BOUSSARIE

Joël DESCHAMPS Joël SOULEZELLE

Sonia PIERRON Yvette BOISNARD

Claudy DESOUCHE

SERVICES PUBLICS

NOM DE L'ORGANISATION

Adresse activité principale

Adresse ligne 2

Téléphone : 05.49.37.30.91

Télécopie : 05.49.37.20.49

Adresse électronique : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi — Mercredi – Jeudi : 8 h 15 à 12 h 00.

Mardi et vendredi : 8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.

LA POSTE

5 Place de la Mairie

86160 CHAMPAGNE SAINT-HILAIRE

Téléphone : 05.49.37.30.92

Horaires d'ouverture :

Lundi — Mardi — Mercredi — Jeudi — Vendredi — Samedi :

9 h 00 à 12 h 00.

ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

18 route de Vivonne

86160 CHAMPAGNE SAINT-HILAIRE

Téléphone : 00 00 00 00 00

CANTINE SCOLAIRE

18 route de Vivonne

86160 CHAMPAGNE SAINT-HILAIRE

Téléphone : 05.49.52.86.33

En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir avant 8 heures.

CORRESPONDANT DEFENSE

MODE DE DESIGNATION

Chaque commune procède, le plus souvent par délibération, à la désignation d'un correspondant défense parmi les membres du conseil municipal.

MISSION

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation de leurs concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Correspondant de défense pour la commune de Champagné Saint-Hilaire : Claude Fillon 2^{ème} adjoint.



CALENDRIER DE COLLECTE - 1^{er} semestre 2007 (T3)

Collecte des Ordures Ménagères : les mercredis matins
(le mardi matin si le mercredi est férié)

JANVIER 2007

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FEVRIER 2007

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS 2007

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL 2007

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI 2007

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN 2007

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET 2007

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT 2007

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE 2007

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE 2007

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE 2007

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DECEMBRE 2007

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Les vœux du maire

Le vendredi 6 janvier 2006, le Maire, Françoise Pasquay, entourée d'une partie du conseil municipal, présentait ses vœux à la population. Dans une ambiance attentive, elle a exposé le résumé de l'année passée, les problèmes survenus auxquels la municipalité s'est efforcée de régler et ensuite elle a présenté les projets pour l'année 2006.

Étaient aussi présents les conseillers, les nouveaux habitants, les enseignants, les représentants des associations, les commerçants et le personnel communal.

Après le discours du maire, la soirée s'est prolongée autour d'un apéritif et d'une dégustation de galette des rois !

Le repas des + de 65 ans

Fidèle aux traditions, la municipalité avait convié les personnes de plus de 65 ans, le mercredi 18 janvier à son repas annuel.

De nombreuses personnes ont répondu à l'invitation et ont fait honneur au repas.

C'est dans la bonne humeur que l'on s'est séparé après ce moment d'échange et de convivialité en oubliant l'hiver.

Comme tous les ans, des colis ont été distribués aux personnes ne pouvant pas se déplacer.

Le feu d'artifice

Le feu d'artifice n'a pas été tiré aux étangs des 3 Fontaines comme les autres années et beaucoup ont regretté ce changement. Ce choix a été fait pour tenter d'apporter un nouvel élan à notre traditionnelle Fête de la Saint-Gervais qui avait bien besoin de nouvelles animations. Après bien des hésitations, il a été décidé de tirer le feu d'artifice sur le stade, après la soirée et le repas à la salle des Fêtes.



La randonnée annuelle

Le dimanche 3 juillet, sous un soleil éclatant et qui n'a pas tardé à devenir un soleil de plomb, les marcheurs et vététistes se sont rassemblés au square André Léo pour la traditionnelle randonnée.

Un peu moins de participants que les années précédentes ont pris la route et les chemins en direction de Bretagne, le Laitier, la Courdemièrre, Lussabeau et le Bourg.

A mi-parcours, la pose rafraîchissement a été appréciée et nécessaire.

Enfin, clopin-clopant, la tête en feu et les pieds poussiéreux, chacun est arrivé à l'ombre des tilleuls du square André Léo où la sangria bien fraîche attendait tous les courageux.

Belle promenade tout de même, mais certains ont été incommodés par la chaleur.

Prochain rendez-vous, le dimanche 1er juillet 2007.



Départ de Régine Fillon

Depuis la création du ramassage scolaire en 1976, Régine assurait la surveillance des élèves dans le car. En 30 ans d'accompagnement, Régine a connu des enfants qui sont devenus, à leur tour, des parents.

Que de petits problèmes à régler au jour le jour, par tous les temps : chaleur, pluie, froid, brouillard, neige, verglas, tempêtes, etc. et quelquefois aussi avec les parents ...

Régine a fait face avec tact à beaucoup de situations, connaissant bien toutes les familles et ayant leur confiance.

Le 4 juillet dernier, entourée de la municipalité, de collègues et anciens collègues, des enseignants, Régine fêtait avec un peu de regret son départ à la retraite.

Bonne et longue retraite à Régine et merci pour tout ce temps passé au service de la commune.

Aujourd'hui c'est Florence Mayet qui assure la surveillance du matin et Marylène Puisais celle du soir.

Bonne chance à toutes les deux.



Françoise PASQUAY

L'ECOLE

Avec l'arrivée de nouvelles familles sur la commune, l'effectif de l'école a augmenté. Nous accueillons **99 élèves** cette année contre 89 l'an passé. Mr Brault a rejoint l'équipe enseignante à mi-temps sur la classe des CE1-CE2.

- Mme GUIGNARD (TPS-PS-MS) : 26 élèves;
- Mr SAUVE (GS-CP) : 19 élèves ;
- Mme BARDET et Mr BRAULT (CE1-CE2) : 29 élèves ;
- Mme CHAMBARD (CM1-CM2) : 25 élèves.

Mme Geoffrey et Mme Saulnier interviennent dans la classe des maternelles.



Comme chaque année, les quatre classes travaillent ensemble autour de plusieurs projets :

- « **l'éducation à l'environnement pour un développement durable** » (EEDD). Il s'agit de sensibiliser les enfants au monde qui nous entoure et de développer une attitude citoyenne pour respecter l'environnement.
- « **l'U.S.E.P.** » L'ensemble des enfants sont licenciés et participent à 3 rencontres sportives avec des écoles du canton. Cette année, de nouveaux parents se sont investis dans cette association et proposent des ateliers (danse et couture) hors temps scolaire.
- « **École et cinéma** ». Pour offrir à tous les enfants une culture cinématographique, l'école continue de participer à ce projet et propose la vision de deux ou trois films durant l'année au cinéma de Gençay.

La mairie a le souci de répondre aux demandes des enseignants quant à l'aménagement des locaux (peinture de deux classes cet été) et à l'achat de matériel (lits pour les petits, meubles de rangement pour la bibliothèque ainsi que pour la cantine).

Céline BARDET
Directrice de l'Ecole

PERISCOLAIRE

Garderie: assurée par Mme Saulnier le matin (de 7 h 30 à 8 h 50) et par Mme Geoffrey le soir (de 16 h 30 à 18 h 00). Coût: 1.24 € le matin et 1.87 € le soir

Cantine: Les repas sont préparés avec soin par Mme Robin. Fréquentation: 85 enfants en moyenne. Coût du repas: 2.20 €.

ASSOCIATION 3D*

Cette année encore, l'association 3D* est fière de ses nombreuses réalisations, entre autres :

- D'un trophée en bois pour la soirée Tarots du AMAC ;
- D'un char et de la décoration de la petite salle des fêtes sur le thème des Mille et une Nuits pour Mardi-Gras ;
- Des jeux de kermesse pour la Fête de l'Ecole ;
- Des différentes enseignes de Chris' Dépôt Vente ;
- De la fabrication de déguisements et de la décoration de la petite salle des fêtes pour le goûter d'Halloween ;
- De 25 plaques sur le thème des Cœurs ainsi qu'un « arbre à coeurs » pour la décoration du Merveilleux Noël de Champagné.

Les enfants ont aussi participé à la commémoration du 8 mai en déposant une composition florale au monument aux Morts.

L'association a encore beaucoup de projets, certes un manque de temps, mais nous serons contents de pouvoir vous les présenter au fil du temps.

Nous remercions toutes les personnes qui continuent à nous soutenir, l'association du Merveilleux Noël pour son don en matériaux et la confiance qu'elle nous témoigne, ainsi que la Mairie pour son soutien financier et moral.

Meilleurs vœux créatifs à tous.

Les membres de l'association 3D*



A.C.C.A. De Champagné Saint-Hilaire

A.C.C.A.



Au cours de la saison 2005-2006, le territoire de Champagné a accueilli en plus de ses chasses à courre aux lièvre, renard et sanglier, deux concours de la Saint-Hubert : le premier le 3 novembre pour les chiens d'arrêt et les leveurs de gibier. Ce concours était la finale régionale de régions Auvergne, Limousin et Poitou-Charentes.

Le deuxième le 5 mars c'est un concours sur lièvre qui a eu lieu sur notre commune ainsi que sur les communes d'Anché, Château-Larcher et Vivonne. Malgré une neige abondante, de nombreuses meutes étaient présentes et ont pu s'exprimer dans nos campagnes.

Le tableau de chasse 2005-2006 a été de 40 chevreuils et 26 sangliers.

Pour la saison 2006-2007, l'A.C.C.A. de Champagné Saint-Hilaire s'est vue attribuée 38 bracelets chevreuils.

Voici les dates des manifestations prévues :

- 21 janvier 2007 : chasse à courre au renard.
- 3 mars : banquet de l'A.C.C.A.
- 10 mars : chasse à courre au lièvre.
- 17 mars : chasse à courre au sanglier.
- 20 mai : assemblée générale.

BONNE ANNEE A TOUS

FNACA

Depuis des décennies, notre comité AFN est fidèle à ses manifestations :

- Début février, la galette des rois.
- Le 19 mars, recueillement au monument des morts, avec dépôt de gerbe et décorations. Puis une reconnaissance sur la tombe de notre camarade, René Bibault, mort pour la France, le 11 février 1957 en Algérie— et une forte pensée à ceux, disparus qui étaient fidèles à notre Comité.
- Le 1er dimanche de septembre, le barbecue, ouvert à tous.
- Mi-octobre, la soirée dansante, également ouverte à tous.



De gauche à droite : G. Rouhault, J.C. Rousseau, P. Dupuis, J. Audebrand, J.P. Guinaud, P. Nadeau, A. Cailleau, C. Guillaud, A. Boisnard.

Le Comité FNACA souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2007.

Gilbert Rouhault

COMITE DE JUMELAGE

Les 17 et 18 juin 2006, 29 personnes de Saint-Romphaire sont venus à Champagné passer un week-end caniculaire.

Le samedi était programmé journée libre avec la famille hôte où nous avons visité Poitiers, Chauvigny, Angles sur Anglin, le marais poitevin, etc., suivi en soirée du repas à la salle des fêtes pour déguster le cochon farci et les desserts régionaux.

Dimanche matin, avant le pique-nique à la base de loisirs, nous avons visité les Jardins de Limes (Michel et Françoise Russeil, Louis et Jacquotte Vibrac), et en soirée nous avons fini notre escapade au Moulin de Villenon et aux Iles du Payré.

L'ensemble des familles a pris le chemin vers la Normandie le lundi matin avec le souhait de nous recevoir en 2007. Une date est déjà retenue : les 23 et 24 juin. Si quelques familles désirent se joindre à nous, vous pouvez contacter Michel Mingot ou Annie Boilledieu, et bien sûr cela se fera selon les possibilités d'accueil à Saint-Romphaire. **Bonne année à tous.**



Michel Mingot
Président



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Nous voilà parties pour une nouvelle saison !!

Composition du nouveau bureau :

Présidente : Patricia GERNOUX
Vice-Présidente : Nadia DAUBA
Secrétaire : Christelle PIN
Secrétaire adjointe : Magali SERIN
Trésorière : Cathy VUZE

Cette année, nous participerons comme les autres années au marché de Noël avec la vente de grimolles et gâteaux !

La soirée choucroute et dansante est prévue le 27 janvier 2007.

Nous sommes très heureuses de cette soirée qui attire de plus en plus de monde ! Rigolades assurées !

Pour vous parler un peu de l'association, nous avons le plaisir de vous annoncer que nous comptons à ce jour 30 gymnastes ! EH OUI !!!

Les cours sont toujours assurés par Marie-Eliane CHAUVIN, à la salle des fêtes de Champagné Saint-Hilaire tous les mardis soirs de 20 h 30 à 21 h 30 (hors vacances scolaires).

Les adhérentes vous souhaitent de BONNES FETES DE FIN D'ANNEE !!

Le Bureau

N'oubliez pas la soirée choucroute le 27 janvier 2007. A bientôt

COMITE DES FETES

Depuis de nombreuses années, le Comité des Fêtes de Champagné Saint-Hilaire organise quatre manifestations :

- un loto ;
- une pétanque ;
- la Saint-Gervais qui se déroule sur 2 jours avec ses trois courses cyclistes, sa fête foraine, sa brocante ainsi que le salon des collectionneurs. Cette année, la soirée cabaret du samedi soir a été animée par José Assouly et a été très appréciée par les 145 convives. La journée s'est terminée par le feu d'artifice, tiré au stade. En raison des mesures de sécurité très strictes, il n'a pu être tiré près de l'église ... Dommage.
- le réveillon de la Saint-Sylvestre avec 185 convives ; cette année encore il sera préparé par le «Cochon Gourmand » et animé par « Alhambra Musette » ;

En 2007, le Comité des Fêtes reconduit ses activités :

- Loto : le dimanche 25 février à 14 heures.
- La Saint-Gervais, les 8 et 9 juin avec une soirée choucroute et fête de la bière, animée par Maryline et Didier Barbier
- Réveillon 2007.
- Election de Miss Commerce Pays Gencéen :

En 2007, le Comité des Fêtes aura la charge de l'organisation de cette soirée qui aura lieu le 14 avril 2007 à 20 heures dans la salle des fêtes de Gençay. Nous vous encourageons à venir nombreux !

Au programme :

- Election de la miss,
- Défilés de mode et de coiffure,
- Spectacle de 1 h 30 avec le groupe Music Show Soleil

Au total, 3 heures de spectacle avec buffet froid.

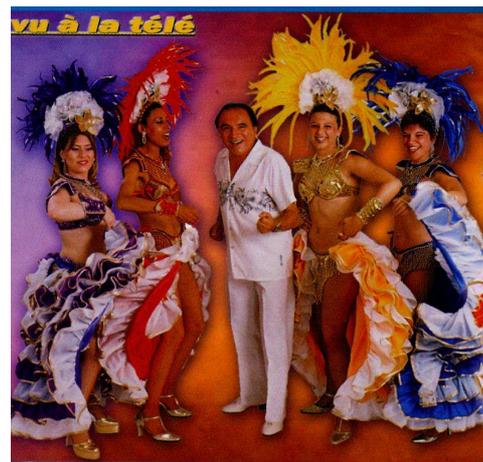
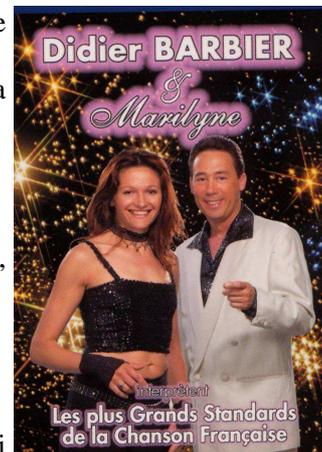
Adulte : 20 €

Enfant : 10 € de 6 à 12 ans.

Inscriptions au 05.49.37.30.91 ou 05.49.37.31.10

Nous recherchons des bénévoles pour cette soirée, repas offert ...

En attendant, tous les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent une très bonne année 2007.



Michel Mingot
Président

LA CHORALE

La chorale composée d'une vingtaine de personnes se réunit toutes les semaines pour préparer de nouveaux chants souvent à trois voix.

Tous les âges sont représentés de 7 à 77 ans, voire plus.

La chorale s'est produite deux fois au cours de l'année le 21 juin, jour de la fête de la Musique, avec un groupe de jeunes musiciens de l'école de musique de la communauté de communes, et pour la marché de Noël à l'église Saint Gervais Saint Prottais de Champagné Saint-Hilaire.

Si vous aimez chanter quel que soit le registre qui vous convienne, venez nous rejoindre sous la houlette de Christine Perdriau, chef de chœur. Vous serez les bienvenus.

Françoise PASQUAY

Le A.M.A.C.

Suite à de nombreuses questions, je vous confirme cette fois encore, que nos animations sont ouvertes à tous les habitants de la Commune, de tous niveaux, et que certains de nos adhérents ont découvert des activités avec nous ... osez, passez nous voir, surprenez vous ... nous accueillons chaque année de nouvelles personnes !

En 2006, nous vous avons proposé :

- Une soirée jeux de cartes, Tarot et Uno avec des joueurs de moins de 7ans à plus de 77ans !
- Le tournoi amical de tennis du dernier week-end de juin, manifestation sous la pluie... qui restera gravée dans nos mémoires malgré tout. Nos jeunes ont été remarquablement compréhensifs.
- La journée beach volley à la base de loisirs des 3 fontaines, toujours très agréable, sous un superbe soleil cette fois ; les jeunes Montagnards ayant pris leur revanche sur notre très solide équipe du AMAC., après une petite humiliation lors du tournoi de foot.
- Une soirée bowling remportée par Sylvie Landreau imbattable ce jour là ! les jeux étaient suivis d'un agréable repas... cette soirée risque d'être reconduite, notamment pour nos adhérents du premier jour qui n'ont pu être présent cette fois.
- Un saut à l'élastique à l'Isle Jourdain bourré d'émotion... garantie, notre équipe mixte a assuré grave ; félicitation à Sam, Jérémy, Sylvain, Fred et mention spéciale à 'Coco' Coralie Gernoux seule fille à se lancer du viaduc pour une chute libre de 50m... WAOUUUHHH !
- Le tournoi amical de ping-pong du premier week-end de novembre, avec un 'Papoum' Claudy Desouche toujours invaincu sur ces terres, et des jeunes très prometteurs... avec un état d'esprit digne des grands champions.
- Et une soirée discussion amicale sur l'asso. et les autres, lors de L'A.G. du 8 décembre.



Toujours un grand merci à tous ceux qui offrent de leur temps et de leur énergie pour l'organisation de ces manifestations, le volume de travail généré par Le AMAC augmente avec le nombre des animations proposées, et tout ça dans la bonne humeur, omniprésente, et une ambiance ... AMACIENNES !

Le AMAC vous souhaite une heureuse année 2007, faites de belles expériences et de bons moments...

Au programme en 2007 :



- Assemblée Générale ... le 20 janvier 2007 (petite salle)
- Soirée Tarot / Uno ... le 17 février 2007 (grande salle)
- Tournoi amical de tennis ... les 23 et 24 juin 2007 (terrain)
- Rencontre de Beach volley ... le 14 juillet 2007 (3 fontaines)
- Rallye pédestre ... le 08 septembre 2007 (Commune)
- Journée ping-pong ... le 03 novembre 2007 (grande salle)

ainsi que quelques surprises actuellement en préparation.....

Contacts : Samuel au 05.49.18.24.42. Laurent au 05.49.88.38.41. Christelle au 05.49.37.30.04.
Alors à bientôt, de bonne humeur et toujours partant ! AMAC ATTITUDE..... !

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

De nouveaux membres sont venus rejoindre notre association : nous accueillons en ce début d'année scolaire Anne FRADET, notre nouvelle trésorière, ainsi que les nouveaux membres :

Christophe ARCHAMBAUT, Candice CANON, Céline VICO

Une innovation : la TOMBOLA à gratter s'est substituée à notre Loto d'octobre préparant le financement **du spectacle offert aux enfants à l'approche des fêtes.**

Nous vous invitons à retrouver **nos chocolats chauds, nos roses des sables, nos petits gâteaux ainsi que nos confitures maison à notre stand APE lors du Marché de Noël.**

Présidente	Claudette BERTHOMME
Vice présidente	Anne-Lise HEBRARD
Trésorière	Anne FRADET
Trésorière Adjointe	Marina PROUTEAU
Secrétaire	Florence MAYET
Secrétaire adjointe	Corinne VIDAL

Nos manifestations 2007

mardi 20 février : **Carnaval**

samedi 24 mars : **Soirée à thème** (animation, repas) sur réservation

samedi 30 juin : **Fête de l'école**

vendredi 21 septembre : **Assemblée générale**

Ces différentes manifestations permettent à notre association d'être présente au sein de l'école et de soutenir le projet pédagogique de l'équipe enseignante (dont l'axe central est porté cette année sur l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable).

Grâce à celles de l'année 2005-2006, l'A.P.E a pu apporter une contribution financière au voyage de fin d'année des élèves de la classe de Sandrine CHAMBARD (CM1 CM2).

Tous nos vœux associatifs à tous.



CM1-CM2 année scolaire 2005-2006

Les membres du bureau

CLUB DES AINES RURAUX

Comme chaque année, la participation aux diverses activités est bonne. Il y a toujours un minimum de 40 personnes présentes aux repas d'anniversaire, au repas du club, et à la journée champêtre.

Le jeudi est la journée jeux : belote, tarot, rummikub, triomino, et nous sommes entre 25 et 30 voire plus, à passer un bon moment de retrouvailles autour de ces jeux.

Pour 2007, nous avons reconduit le calendrier 2006.

Lors de l'Assemblée Générale de décembre dernier, Madame Gagnaire a été élue en remplacement de Monsieur Bonnin, au poste de secrétaire adjointe. Les autres membres du bureau ont été reconduits.

Le club est ouvert à tous à partir de 55 ans et/ou retraités et à leur conjoint.

Venez nous rejoindre et meilleurs vœux à tous.

Le Président
Nel MONARD

ASSOCIATION « LE MERVEILLEUX NOËL »



Il y a huit ans, que notre association a vu le jour. Le but était d'organiser un Marché de Noël, le premier week-end du mois de décembre, en y faisant participer les commerçants, et les associations de Champagne.

Mais également, d'animer des ateliers de travaux manuels artistiques.

Les objectifs furent atteints, dès la première année, ce qui fut un encouragement pour poursuivre ce projet. Le mardi a été choisi, tout d'abord tous les quinze jours mais en ce moment, nous nous retrouvons une fois par semaine.

Nous avons une trentaine d'adhérents, et le mardi, environ vingt personnes se retrouvent dans la petite salle, l'ambiance est très conviviale, les échanges d'idées et de savoir sont au rendez-vous. Bien sûr beaucoup de bavardages et de rires, mais aussi énormément de travaux

réalisés, présents sur notre stand du Marché de Noël.

Nous utilisons divers matériaux, tissu, laine, bois, osier, verre (vitraux) etc.

Pour le Marché de Noël, nous donnons un thème sur lequel nous travaillons dès la rentrée de septembre, comme les scolaires !!! En 2005, les Provinces de France étaient à l'honneur. Cette année, c'est le « Coeur ».

Le Marché de Noël 2005, fut bien arrosé par le ciel, mais les visiteurs courageux étaient malgré tout contents de cette manifestations et ont bravé cette météo défavorable, ce fut une réussite.

Nous préparons celui de 2006, en souhaitons qu'il connaisse le succès habituel.

Au cours du mois de juin, nous avons effectué une sortie en car pour une visite guidée de l'Abbaye de Fontevault, puis le musée des anciens commerces et la Roseraie de Doué la Fontaine. Journée très agréable et une bonne détente pour tous.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite et vous joindre à nous pour les ateliers car nous accueillons avec plaisir les nouvelles têtes !!

Au nom de toute l'association,

Joyeuse et heureuse année 2007 à tous.

Anne-Marie CHAMBON

L'association Eh s'il y avait un jardin !....

Cette petite écriture nous permet de faire un bilan de l'année 2006 et présenter nos actions et nos souhaits pour l'année 2007 .

Nous sommes toujours sur une dynamique de territoire même si cela n'a pas abouti comme nous l'espérions (chantier d'insertion refusé ce qui aurait permis d'avancer le projet du jardin : nettoyage des mares et des fossés essai de jardins d'hortillonnage) .

Nos stages de terre crue nous amènent vers la façade arrière du local du Bézic et l'effet est intéressant . Ces moments sont toujours aussi riches de découverte de rencontre et de partage de savoir faire .

Nous sommes également en réseau avec GRAINE , ce qui nous permet d'avoir des nouvelles régulières sur la dynamique régionale autour des actions sur l'environnement et en faisons part à nos adhérents .

Pour l'année 2007 nous comptons mettre en place dès janvier des ateliers 1 à 2 fois par mois les samedis après-midi et certains dimanches matins. Les actions abordées entretien de la culture d'osier, nettoyage d'une mare, initiation à la vannerie et sculpture végétale sur le site comme base de jardin à tisser. Les ateliers des dimanches

seraient plutôt orientés vers des ateliers de dessin. (dates arrêtées 27 janvier 15 h , 4 février 10 h, 24 février 15 h , 24 mars 15 h, 1er avril 10 h, lieu local du Bézic, plan d'eau de Champagné St Hilaire).

Nous resterons fidèle à nos stages de terre crue qui apparaissent en générale en juin, juillet, septembre et octobre.

Les informations sont en générales diffusées en Mairie, commerce, affiche, journal, affiche Hebdo ...

Vous pouvez nous joindre au 05.49.37.98.65 ou sur le site ehsilyavaitunjardin@orange.fr

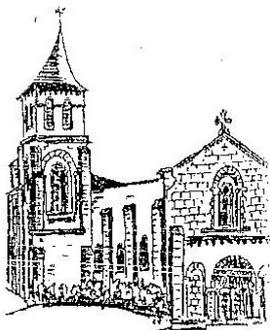
05.49.59.58.02

Nous souhaitons que les associations soient perçues comme une dynamique de territoire et qu'elle soit sollicitée pour des actions pour lesquelles elles sont sensibles intéressées et compétentes.

Il a des traditions qui peuvent perpétuer des moments sympathiques alors continuons et nous vous souhaitons surtout une bonne année dans le respect de la terre de l'air du sol .

Bon sol , bonne terre, bonne semence , bons gestes.

Marie-Paule JALLADEAU



Communauté locale de Champagné St Hilaire

Après le renouvellement des communautés locales du secteur de Gençay l'année dernière, nous avons cette année changé de prêtre. Le père André Camara nous a quittés après 3 années sur le secteur. Nous le remercions chaleureusement pour sa présence, son amitié et sa fraternité. André a accompagné les paroissiens dans la joie et la peine tout au long de son passage. Nombreux sont ceux qui ont apprécié ses mots de réconfort, d'espérance, sa sensibilité, le temps qu'il a consacré à chacun malgré la multitude de ses tâches. L'accueil et l'accompagnement étaient essentiels pour lui et nous le remercions pour tout ce qu'il nous a apporté. Nous avons le plaisir d'avoir actuellement le père Claude Moussolo, congolais, prêtre diocésain. Claude est arrivé fin août de St Julien l'Ars. Jeune prêtre, souriant et très sympathique, il a déjà conquis l'amitié de nombreux paroissiens. Claude nous apportera certainement beaucoup de dynamisme, une vision nouvelle de l'organisation et une action essentielle auprès des enfants et des jeunes en général. Nous lui souhaitons de tout cœur la bienvenue. Notre communauté, bien que vivante, a grand besoin de soutien. Quel que soit votre âge, vous avez des dons. L'Eglise a besoin de vous. N'hésitez pas à venir aider, pour nettoyer l'église, la fleurir, préparer et animer les célébrations...

En 2005, la paroisse a entouré 10 baptêmes, 2 mariages et 9 enterrements. La communauté locale est à vos côtés dans vos moments de joie et de douleur.

Au cours de l'année, nous avons accueilli plusieurs évènements : une rencontre de chorales pour la fête de la St Hilaire, le week-end de départ du père André Camara, une journée diocésaine « Célébrer le dimanche », les concerts du marché du Noël organisés par « Le merveilleux marché de Noël »...

Liste des personnes à contacter :

Pour les baptêmes : Mireille Chauveau au 05 49 37 34 13

Pour les sépultures : François Blaudeau au 05 49 37 30 05

Pour les mariages et toutes autres demandes : Marc et Laurence Boinot au 05 49 52 24 61

Sporting Club de Champagné St Hilaire

« Les Montagnards sont toujours là »

Composition du bureau 2005/2006. Président : J. BACLE. Vice Président : V. VUZE. Trésorier : J. BONNEAU. Trésorière adjointe : C. PIN. Secrétaire : J. DION. Secrétaire adjointe : G. ROGEON

La fin de saison 2005/2006 n'a pas été à la hauteur des espérances du club car l'équipe « Séniors » n'a pu se maintenir en 5^e division L'équipe Benjamin (11/12 ans) a effectué une très bonne saison car fin 2005, elle a terminé 2^{ème} de sa poule de brassage, ce qui lui a valu de jouer début 2006 en 1^{ère} division où les rencontres ont été beaucoup plus difficiles (satisfaction de jouer contre des équipes plus fortes). Nous venons de reprendre depuis septembre une nouvelle saison avec l'effectif suivant : Dirigeants : 3 licenciés.

Equipe Sénior : 15 licenciés

Equipes jeunes : 42 licenciés (3 -15 ans « 14 /15 ans ». 9 -13 ans « 12/13 ans ». 7 Benjamins « 10/11 ans ». 13 Poussins « 8/9 ans ». 10 Débutants « 6/7 ans » soit 11 joueurs de plus que l'année passée. Nous avons 4 équipes jeunes engagées sous le nom du club et les 3 licenciés -15 ans jouent en entente avec Gençay sous le nom du club de St Maurice.

Ce nombre croissant de jeunes est encourageant pour l'encadrement mais pose des problèmes de logistique car notre terrain ne possède pas d'infrastructure pour accueillir un nombre aussi important de joueurs. Il faut savoir que l'organisation des plateaux poussins (environ 5 ou 6 par saison) oblige à recevoir 50 à 60 enfants. Aujourd'hui, nous jonglons avec les terrains des communes voisines qui possèdent des vestiaires pouvant loger tout ce petit monde mais cela ne pourra pas durer très longtemps.

L'équipe -13 ans s'est vue dotée d'un nouveau jeu de maillots offert par J.F. VUZE. Le club et les jeunes qui portent ce maillot le remercient pour ce geste.

En dehors des animations sportives programmées par le district de la Vienne, le club prévoit en mai sa rencontre entre tous les joueurs du club et les anciens suivie d'une soirée avec buffet campagnard à la salle des fêtes ainsi qu'un enduro carliste au plan d'eau en juin.

Le président remercie les membres du bureau, les joueurs, les parents accompagnateurs et tous ceux qui directement ou indirectement aident le club pour qu'une soixantaine de jeunes puissent pratiquer le football.

Jacques DION



LES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

2006 SE TERMINE, VIVE 2007

Au cours de cette année 2006, notre activité a été sensiblement comme les années précédentes. On peut constater une légère baisse dans les dons et ce malgré la venue de nouveaux donneurs, par contre les dons de plasma sont, eux, en augmentation. Il ne faut pas perdre de vue que les besoins pour notre département sont de 300 pour le sang, de 70 pour le plasma par semaine. Nous constatons avec joie que nos donneurs sont plus jeunes.

Notre activité :

- Le samedi 14 janvier, nous nous retrouvions pour le repas des donneurs avec leur famille, comme toujours dans la convivialité.
- Le 11 février, c'était notre loto avec une bonne participation.
- Le 27 mai nous partions de bonne heure et de bonne humeur pour le viaduc de Millau avec une visite à Roquefort avec dégustation. Une journée pleine de soleil ...
- Le 23 juillet notre méchoui incontournable maintenant dans une chaude ambiance, et une franche amitié.
- Nous voici à l'assemblée générale du 18 novembre, son dîner traditionnel, les récompenses pour les donneurs méritants, et le nouveau bureau

Nos médaillés

Bronze

Mauricette BRUNET
Jérémy BACLE
Stéphane FORTIER
Christine GUERANGER

2ème niveau bronze

Jean-Claude CARTIER
Frédéric DURIVault
Christelle PIN
Marylène PUISAIS
Nicole ROBIN
Vincent VUZE

3ème niveau bronze

Thierry MAYET
Caroline PATELIER

Argent

Michel PASQUAY

Les rendez-vous 2007 :

Dons de sang : mercredi 21 février, mercredi 1er août et lundi 15 octobre.

Dons de plasma : samedi 12 mai et samedi 22 décembre.

Le 13 janvier 2007 : repas des donneurs.

Le 10 février 2007 : loto.

Le 10 mars 2007 : théâtre.

Le 23 juin 2007 : voyage à Toulouse.

Le 22 juillet 2007 : méchoui.

Le 17 novembre 2007 : assemblée générale.

Vos serviteurs :

Yves DUGUE : Président.

Stéphane QUINABOL : Trésorier.

Betty CHAIGNON : Secrétaire.

Pascal ARCOURT : Vice-Président

Sylvie REDIN : Trésorière adjointe.

Christian CHAIGNON : Secrétaire adjoint.

Membres du bureau : Mauricette BRUNET—Nadine ROGEON—Sonia PIERRON— Marylène PUISAIS—
Raymonde THIMONIER—Jean-Michel POUPARD—Jean-François MORISSET—Claude FILLON.

BONNE ANNEE

Bien Cordialement.
Le Bureau.

CALENDRIER DES FETES

<p style="text-align: center;">JANVIER</p> <p>Vendredi 5 : Vœux du Maire Vendredi 12 : Belote des Aînés Samedi 13 : Repas des Donneurs de Sang Dimanche 21 : Chasse à courre au renard Mercredi 24 : Repas des + de 65 ans Samedi 27 : Choucroute de la Gymnastique</p>  	<p style="text-align: center;">JUILLET</p> <p>Dimanche 1er : Randonnée pédestre Samedi 14 : Tournoi Volley du AMAC Dimanche 22 : Méchoui des Donneurs de Sang</p> 
<p style="text-align: center;">FEVRIER</p> <p>Jeudi 1er : Repas d'anniversaire des Aînés Vendredi 2 : AFN Samedi 10 : Loto des Donneurs de Sang Samedi 17 : Soirée tarot du AMAC Mardi 20 : Mardi gras de l'APE Mercredi 21 : Don du sang Dimanche 25 : Loto du Comité des Fêtes</p>  	<p style="text-align: center;">AOÛT</p> <p>Mercredi 1er : Don du sang Samedi 11 : Vente de cartes de Chasse Lundi 13 : Commémoration Vendredi 24 : Belote des Aînés</p> 
<p style="text-align: center;">MARS</p> <p>Samedi 3 : Repas de la Chasse Samedi 10 : Théâtre des Donneurs de Sang Samedi 17 : Théâtre de la Tuilerie Samedi 18 : Chasse à courre au sanglier Lundi 19 : Repas des AFN Vendredi 23 : Belote des Aînés Samedi 24 : Soirée à thème de l'APE</p> 	<p style="text-align: center;">SEPTEMBRE</p> <p>Dimanche 2 : Barbecue des AFN Samedi 8 : Rallye du AMAC Jeudi 13 : Repas des Aînés Vendredi 21 : Assemblée Générale de l'APE</p>
<p style="text-align: center;">AVRIL</p> <p>Samedi 14 : Election de Miss Commerce Pays Gencéen (à la salle des fêtes de Gençay) Vendredi 20 ou 27 : Concours de belote des Aînés</p>	<p style="text-align: center;">OCTOBRE</p> <p>Samedi 13 : Bal des AFN Lundi 15 : Don du sang Mercredi 31 : Halloween des 3D</p> 
<p style="text-align: center;">MAI</p> <p>Jeudi 10 : Repas des Aînés Samedi 12 : Aphérèse</p> 	<p style="text-align: center;">NOVEMBRE</p> <p>Samedi 3 : Tournoi de ping-pong du AMAC Vendredi 9 : Assemblée Générale des AFN Jeudi 15 : Repas des Aînés Samedi 17 et Dimanche 18 : Repas des donneurs de sang + Assemblée Générale Jeudi 22 : Concours de belote des Aînés</p> 
<p style="text-align: center;">JUIN</p> <p>Samedi 2 juin : Repas du Foot Samedi 9 et Dimanche 10 : Saint-Gervais Samedi 16 : Enduro pêche du Foot Jeudi 21 : Fête de la Musique—chorale Samedi 23 et Dimanche 24 : Tournoi de tennis du AMAC Samedi 23 : Voyage des Donneurs de Sang Samedi 23 : Voyage à Saint-Romphaire du Comité de Jumelage Dimanche 24 : Pique-nique de Bien Vivre à Champagné Samedi 30 juin : Fête de l'Ecole</p> 	<p style="text-align: center;">DECEMBRE</p> <p>Samedi 1er et Dimanche 2 : Marché de Noël Vendredi 7 : Assemblée Générale du AMAC Jeudi 13 : Assemblée Générale des Aînés Mardi 18 : Spectacle de Noël de l'APE Lundi 24 : Aphérèse Lundi 31 : Réveillon par le Comité des fêtes</p> 